

**Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire départementale (CAPD) des instituteurs et professeurs des écoles des Bouches-du-Rhône**

**Le directeur académique des Services de l'Education nationale des Bouches-du-Rhône**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 921-3 ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°90-770 du 31-08-1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles ;

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2022-670 du 26 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains fonctionnaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2022 portant nomination des membres du bureau de vote électronique centralisateur (public) et des bureaux de vote électronique correspondants pour l'académie d'Aix-Marseille ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique précitée en date du 8 décembre 2022.

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Sont nommés membres de la commission administrative paritaire départementale des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

## **A. REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION**

### **MEMBRES TITULAIRES :**

Monsieur Jean-Yves BESSOL

Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône, Président

Madame Elisabeth DIB

Directrice Académique Adjointe des Services de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône

Madame Anne ACLOQUE

Secrétaire Générale des Services de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône

Monsieur Stéphane FERRAIOLI

Adjoint au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône en charge du 1<sup>er</sup> degré

Madame Sonia BOURSET

Cheffe de la division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré des Bouches-du-Rhône

Monsieur Jean-Claude MASINI

Chef du bureau DPE 2, division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré des Bouches-du-Rhône

Madame Bérengère AUGIER

I.E.N. chargée de mission A-DASEN maternelle et formation

Madame Magali LAHONDES

I.E.N. conseillère RH 1<sup>er</sup> degré

Monsieur Yoann PAULHAN

I.E.N. chargé de la circonscription LA CAPELETTE

Madame Martine ANTOINE

I.E.N. chargée de la circonscription MARIGNANE

### **MEMBRES SUPPLEANTS :**

Madame Véronique BLUA

Directrice Académique Adjointe des Services de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône

Madame Cathy ORLANDO

I.E.N. chargée de la circonscription ESTAQUE

Monsieur Jean-Philippe DEBILLY

I.E.N chargé de la circonscription HUVEAUNE

Madame Laurence SELLIER

I.E.N. chargée de la circonscription AIX VALLEE DE L'ARC

Monsieur Thierry ILLY

I.E.N. chargé de la circonscription St CHARLES

Madame Anne-Lorraine MAHUSSIER

I.E.N. chargée de la circonscription A.S.H. EST

Monsieur Jacques DEL GUIDICE  
I.E.N. chargé de la circonscription AUBAGNE

Monsieur Olivier FORTOUL  
I.E.N. chargé de la circonscription ST BARNABE

Madame Anne-Joëlle LAROCHE  
I.E.N. chargée de la circonscription LE CANET

## **B. REPRESENTANTS ELUS DU PERSONNEL**

### **MEMBRES TITULAIRES :**

Madame Virginie AKLIOUAT (FSU-SNUipp 13)  
Professeure des écoles, école maternelle Peysonnel, MARSEILLE

Madame Bénédicte ZANCA (FSU-SNUipp 13)  
Professeure des écoles, école maternelle La Soude, MARSEILLE

Madame Céline PECCINI (FSU-SNUipp 13)  
Directrice, école maternelle Daudet, AIX EN PROVENCE

Monsieur Sébastien FELTESSE (FSU-SNUipp 13)  
Professeur des écoles, école élémentaire François Moisson, MARSEILLE

Monsieur Franck DELETRAZ (SE-Unsa)  
Professeur des écoles, école élémentaire Saint André La Castellane, MARSEILLE

Madame Stéphanie JUSTAMON (SE-Unsa)  
Professeure des écoles, école élémentaire Les Canourgues, SALON DE PROVENCE

Madame Christelle DEGREZ (SE-Unsa)  
Professeure des écoles, école maternelle Saint André Barnier, MARSEILLE

Monsieur Franck NEFF (Snudi-FO)  
Professeur des écoles, école élémentaire Flotte, MARSEILLE

Madame Laurence ROUVIERE (Snudi-FO)  
Professeure des écoles, école élémentaire La Visitation, MARSEILLE

Madame Sandra LOPEZ (Snudi-FO)  
Professeure des écoles, école maternelle Jean Buon, ARLES

### **MEMBRES SUPPLEANTS :**

Madame Laurence BAUSSANT (FSU-SNUipp 13)  
Professeure des écoles spécialisée RASED, école élémentaire Nelson Mandela, AUBAGNE

Madame Florence TERRIER BOURDIN (FSU-SNUipp 13)  
Professeure des écoles, école maternelle Joliot Curie, MALLEMORT

Madame Mélina CABASSE (FSU-SNUipp 13)  
ERUN circonscription du 1<sup>er</sup> degré Gardanne, GARDANNE

Madame Carole ALLIONE (FSU-SNUipp 13)  
Directrice, école maternelle Canet Ambrosini, MARSEILLE

Madame Roxane BARTHEYE (SE-Unsa)  
Professeure des écoles, école élémentaire Jean Moulin, St ANDIOL

Madame Julie VEYRINQUE (SE-Unsa)  
Professeure des écoles, Ecole maternelle Les jardins, ROGNAC

Monsieur Grégory NOBLE (SE-Unsa)  
Professeur des écoles, école maternelle Alscamps, ARLES

Madame Cécile BOULAY (Snudi-FO)  
Professeure des écoles, école maternelle Pié d'Autry, ALLAUCH

Monsieur Nicolas BOILEAU (Snudi-FO)  
Professeur des écoles, école maternelle La Visitation, MARSEILLE

Madame Julie BESSE (Snudi-FO)  
Directrice, école maternelle Parc Bellevue, MARSEILLE

**ARTICLE 2 :** La Secrétaire Générale de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin départemental.

Fait à Marseille, le 01 septembre 2024

Jean-Yves BESSOL



Directeur académique des services  
de l'Education nationale